

Retranscription du témoignage écrit de Joseph Sanguedolce

« Me voilà installé à la centrale d'Eysses, préau 3, matricule 2632. J'ai des vêtements de bagnard, une veste et un pantalon de bure ; mais là s'arrête la vie du bagnard de la centrale d'Eysses. Il y a quelques mois à peine, il en était autrement. Depuis l'arrivée, le 15 octobre, des emprisonnés résistants venant des prisons de Riom, Saint-Etienne, Aix, Toulon, Nice, Montpellier et surtout Nîmes, tout était changé. La centrale était réputée pour son régime sévère et disciplinaire. Aucun chuchotement n'était permis pendant le travail. Lors de la marche de $\frac{3}{4}$ d'heure, les bagnards formaient dans la cour deux cercles et, les bras croisés sur la poitrine, ils marchaient en tournant dans un sens différent. La marche alternait toutes les dix minutes. Au centre la cour, un prévôt en scandait le rythme. Les dortoirs ressemblaient à des cages à poule grillagées. (...) Le passage du régime de droit commun au régime politique fut obtenu en quelques rapides étapes. Dès la première promenade, les sabots ne claquèrent pas au rythme du prévôt, les détenus, comme un seul homme, s'assirent dans la cour ; la surprise, la panique des prévôts et des gardiens ne purent rien. Le directeur dut s'incliner, les résistants ne marchaient pas, au sens propre et au figuré. Le reste de la discipline s'effrita rapidement. Très vite la force organisée des patriotes devient plus puissante que tous les règlements de la centrale. »

Sources : Joseph Sanguedolce, *Résistance de Saint-Etienne à Dachau*, Éditions Sociales, 1973.